PROGRAMME

DE LA

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

FONDÉE PAR L'ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE DU 23 MARS 1923

(Siège social : à la Sorbonne, École des Hautes Études).

La *Société des Études latines*, fondée en 1923 par M. J. Marouzeau, a pour objet de grouper les personnes qui s'intéressent aux études latines : Français et étrangers, membres des différents ordres d'enseignement, savants, étudiants, humanistes, représentants des diverses disciplines : philologie, linguistique, littérature, histoire, sciences auxiliaires, et de réaliser entre ses membres une libre collaboration, susceptible d'améliorer les conditions du travail scientifique et de l'enseignement.

Le bureau est constitué comme suit pour l'année 1948 :

Président : M. Durry, professeur à la Sorbonne.

Vice-présidents : A. Dain, directeur d'études à l'École des Hautes-Études, professeur à l'Institut catholique.

A. Piganiol, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

Administrateur de la Société et directeur de la Revue : J. Marouzeau, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne.

Trésorière : M^me^ L. Nougaret.

La Société travaille en collaboration avec un grand nombre de Sociétés et de Revues de France et de l'étranger. Les membres de la Suisse romande ont constitué en 1932 un *Groupe romand*, qui a pour président M. Ch. Favez, chargé de cours à la Faculté des lettres de Lausanne. Un *Groupe alsacien* a été inauguré à Strasbourg en 1946. Des relations étroites ont été établies avec la *Society for the promotion of roman studies*, avec le Comité belge de la *Revue d'études latines* « *Latomus* », avec le *Klassiek Verbond* hollandais, avec l'*Institut roumain d'études latines* de Bucarest, avec divers *Instituts et séminaires d'études latines* de l'Amérique du Sud. Enfin, la Société se tient en contact avec les *Groupements d'étudiants* constitués dans diverses Universités : *Groupe d'études anciennes* de la Sorbonne, *Groupes et Instituts* des Facultés de Lyon, Grenoble, Caen, Poitiers, Lille, Rennes, Besançon.

Les **séances** de la Société sont consacrées à des communications et discussions soit sur des questions particulières à telle discipline soit sur des sujets d'intérêt général : travaux en cours, comptes-rendus de publications récentes, rapports sur l'état actuel des principales questions, sur le progrès et la coordination des différentes disciplines ou des mêmes disci-

plines dans différents pays, exposés de doctrine, discussion des méthodes de recherche et d'enseignement, examen des relations entre l'enseignement et la science, enquêtes et suggestions sur des sujets d'ordre pratique, tels que : documentation, édition, impression, mises au point et orientations pour les étudiants et les travailleurs.

Les séances ont lieu à l'École des Hautes Études, salle Gaston Paris (Sorbonne, escalier E), le 2e samedi de chaque mois, à 17 heures.

La Société organise chaque année des **excursions-congrès**, destinées particulièrement à établir le contact entre latinistes de France et de l'étranger.

La **Revue des Études latines**, organe de la Société, qui paraît chaque année en deux fascicules, publie, outre les *Comptes-rendus des séances* et le résumé des communications, des articles scientifiques rangés sous les titres *Mémoires*, *Notes et communications*, *Initiatives et projets*, une *Chronique* destinée à renseigner les membres sur l'activité de la Société et d'une façon générale sur la documentation relative aux études latines, un *Bulletin bibliographique* consacré alternativement à diverses disciplines, et un *Bulletin critique* où sont présentés les ouvrages d'intérêt général récemment parus.

Une **Collection d'études latines**, dont plus de vingt volumes ont été publiés à ce jour, est réservée aux publications dont l'importance dépasse le cadre de la *Revue*.

L'**adhésion** à la Société comporte une cotisation annuelle de 300 francs, exigible dans les trois premiers mois de l'année (supplément de 50 francs pour l'étranger).

Les membres de la Société à jour de leurs cotisations ont droit au service gratuit de la Revue, et à une réduction sur le prix des volumes antérieurs à leur adhésion.

Les collectivités : Bibliothèques, Sociétés, Revues, etc., peuvent s'abonner à la Revue, par l'intermédiaire de l'éditeur dépositaire, au prix de 500 francs l'année pour la France, 550 francs pour l'étranger.

Les adhésions et communications doivent être adressées à :

M. J. Marouzeau, administrateur de la Société et directeur de la Revue,
270, *boulevard Raspail*, Paris, XIVe,

les cotisations (de préférence par mandat-carte, chèque postal Paris, n° 550.54, ou chèque en banque) à :

Mme L. Nougaret, trésorière, 174, avenue de Clichy, Paris, XVIIe,

les demandes d'abonnement et commandes de publications à l'éditeur :

Société des Belles Lettres, 95, *boulevard Raspail*, Paris, VIe.